

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2020

Guillaume Pavic
Liberté Couleurs/
TREND-OFDT

Les phénomènes marquants en 2019

Externalisation des lieux de vie des usagers de drogues en grande précarité

Concernant l'espace public urbain de Rennes, une tendance à l'externalisation des lieux de vie déjà amorcée depuis quelques années se confirme, en raison des difficultés récurrentes pour maintenir des lieux d'habitat provisoire dans le centre-ville. Les personnes sont ainsi amenées à occuper temporairement des locaux désaffectés dans des friches de zones industrielles ou commerciales en périphérie. Depuis mi-2019, la visibilité des usagers précaires, jusque là pourtant assez importante dans plusieurs endroits de la ville, est ainsi réduite. Leurs regroupements (par affinité, lieu commun de consommation, lieu de manche, etc.), bien qu'ils soient encore présents, sont de taille moins importante et tendent à s'éparpiller.

Modification du mode d'organisation des free parties en Bretagne

Le milieu électro-alternatif est toujours aussi dynamique dans la région. Cependant, contrairement aux constats antérieurs d'une forte tension entre les organisateurs de soirées et les pouvoirs publics, le climat est nettement plus apaisé en 2019. Une des raisons issue de l'observation est une modification, déjà identifiée en 2018, de l'organisation des rassem-

blements électro, qui sont aujourd'hui davantage localisés dans des hangars ou d'anciens locaux désaffectés en périphérie des agglomérations, dans l'ensemble de la région. Ce déplacement vers des espaces clos donne lieu à des rassemblements plus limités en nombre de participants (200-300 personnes en moyenne), plus discrets, même si le fait d'être en intérieur ne prémunit pas d'importantes nuisances sonores pour les riverains. On a pu observer en périphérie de Rennes à partir de novembre 2019 une série de free parties organisées sur plusieurs week-ends, obligeant les organisateurs à « lever le pied » pour éviter d'éventuelles sanctions.

Des rassemblements illégaux, souvent de taille réduite, ont toutefois été maintenus dans des forêts ou dans des champs. Certains ont compté un nombre relativement important de participants (entre 1 000 à 2 000 personnes) sans atteindre toutefois l'envergure des événements des années antérieures.

Confirmation d'une implantation de la kétamine

Dans la continuité des années précédentes, la kétamine continue à susciter un fort engouement et rassemble toujours davantage d'amateurs tout en continuant à sortir du cadre festif électro-alternatif. Un des



éléments marquants de l'année est le développement des consommations de kétamine chez le public jeune, et qui ne sont plus restreintes au contexte festif. La popularité croissante de la kétamine s'explique par la conjonction de facteurs variés : un potentiel addictif perçu comme peu important, des effets appréciés (notamment des effets anti-dépresseurs décrits par certains) et plus limités dans le temps que pour d'autres hallucinogènes, l'impossible détection du produit au test salivaire en cas de contrôle routier et un coût relativement modique (l'utilisateur pouvant acheter moins d'un gramme). Cette perception positive de la kétamine n'est toutefois pas partagée par tous, certains ne concevant pas l'intérêt de consommer un produit anesthésiant en contexte festif. En termes de répercussions sanitaires, comme en 2018, les soignants des centres de soins, d'accompagnement

et de prévention en addictologie (CSAPA) font état de quelques signalements de personnes prises en charge pour des troubles somatiques liés à une consommation excessive et régulière de kétamine. Dans l'espace festif, les intervenants de réduction des risques et des dommages (RdRD) rapportent fréquemment la prise en charge d'utilisateurs en difficulté avec ce produit. L'ensemble de ces éléments nous permettent d'affirmer l'implantation durable de la kétamine dans l'éventail des drogues disponibles à l'échelle régionale.

Pour la plupart des produits, l'achat en quantité plus importante que l'unité ou le gramme amène à une dégressivité des prix. La vente des doses fragmentées (inférieure à l'unité ou au gramme) est de plus en plus proposée, afin de rendre les produits plus accessibles.

Les prix des principales drogues observés à Rennes en 2019

Produits	Prix	Tendance 2018/2019	
Amphétamines speed	Prix bas : 10 € Prix courant : 15 € Prix haut : 20 €	→	Ces prix concernent le gramme de poudre d'amphétamine.
Buprénorphine haut dosage - BHD (Subutex®)	De 2 à 3 € le comprimé	→	Le trafic de Subutex® est essentiellement observé dans l'espace urbain. Il est peu structuré. Le troc est largement répandu.
Cannabis	Herbe	Entre 5 et 15 € le gramme	→
	Résine	Entre 5 et 10 € le gramme	→
Cocaïne	Prix bas : 50 € Prix haut : 100 € Prix courant : 60 à 80 €	↘	Une grande variabilité des prix est toujours relevée malgré la tendance générale à la baisse du prix courant qui est fréquemment à moins de 80 €/g. La pratique des ventes fractionnées demeure (inférieures au gramme, au prix de 50-60 €).
Héroïne	Prix bas : 15/20 € Prix courant : 40 €	↘	Confirmation en 2019 de la baisse du prix bas du gramme d'héroïne. Les prix varient assez fortement selon les villes. Ils concernent l'héroïne brune, la présence d'héroïne blanche étant exceptionnelle.
Kétamine	Prix courant : 30 à 50 €	→	Des achats au demi-gramme sont également possibles.
LSD	Prix buvard : 10 € Prix à la goutte : 10 €	→	Un prix constant depuis plus d'une dizaine d'années.
MDMA/ecstasy	Ecstasy (comprimé)	Prix courant : 10 €	→
	Poudre / cristal	Prix moyen : 30 à 50 €	→
Méthadone	5 € la fiole de 40 ou 60 mg	→	Prix constant depuis de nombreuses années. La méthadone fait davantage l'objet de troc plus que de transactions financières.
Sulfate de morphine	Gélule 100 mg : 5 € Gélule 200 mg : 10 € 50 € la plaquette de 7 gélules de 100 mg.	→	Produit présent principalement au sein d'un cercle restreint d'utilisateurs.

1. Le parachute est un produit psychoactif emballé dans du papier (le plus souvent des feuilles de papier cigarette), destiné à être avalé.

Les lignes de force toujours en vigueur

La disponibilité de la cocaïne demeure élevée

Dans la continuité des années précédentes, la forte visibilité de la cocaïne demeure, aussi bien dans l'espace festif que dans celui de la marginalité urbaine (squat, lieux de rassemblement dans l'espace public, etc). Les consommations continuent de se banaliser, tant le spectre de consommateurs est large et diversifié (précaires, insérés, étudiants, jeunes et moins jeunes, festivaliers...).

La qualité de la cocaïne demeure aléatoire, sans corrélation évidente entre le prix proposé et le niveau de pureté du produit. De leur côté, les services d'application de la loi considèrent que plus les arrivages sont fréquents, plus la pureté du produit augmente. Par la suite, le produit sera coupé en vue de sa mise en vente. Par ailleurs, les livraisons par voie aérienne puis ferroviaire de « mules » transportant de la cocaïne en provenance de Guyane sont toujours d'actualité. Un des éléments importants à relever pour l'année est également une diminution sensible du prix du gramme de cocaïne.

Outre l'importance des consommations de cocaïne sous sa forme chlorhydrate, les consommations de cocaïne basée² poursuivent également leur développement. En miroir de cette croissance des usages, les répercussions sanitaires restent visibles, avec une hausse des demandes de prises en charge en centre de soin pour ce type d'usages, et notamment de cocaïne basée.

La MDMA/ecstasy : un produit toujours aussi populaire auprès de la jeunesse

La présence de MDMA/ecstasy ne faiblit pas sur l'ensemble des espaces festifs en Bretagne (free party, clubs électro, salles de concert, festivals, etc). La forme comprimé est davantage présente cette année, sous de

nombreuses apparences, très attrayantes pour un jeune public (16-25 ans), notamment pour des consommateurs dont l'usage est installé. Selon les observations et entretiens menés, cette substance est souvent la seconde expérimentée par les jeunes consommateurs après le cannabis, bien souvent sans qu'ils aient conscience des potentiels effets délétères du produit. Le rapport prix/qualité/intensité des effets est toujours jugé intéressant chez ce public. Les consommations de MDMA sous forme de poudre (ou cristal) sont davantage observées chez des usagers plus âgés et plus avertis quant à ce type de consommation.

Pas de changement notable concernant les opioïdes

Depuis quelques années, les tendances observées concernant l'héroïne sont plutôt stables : ce produit demeure disponible et accessible. La distinction entre pôles urbains et zones rurales est toujours de mise. L'héroïne présente dans les territoires ruraux est souvent jugée comme étant de meilleure qualité comparativement à celle des villes (du fait de la présence plus systématique d'usagers-revendeurs plus nombreux qu'ailleurs à s'approvisionner dans le Nord de la France). Les modes de consommation diffèrent également : les usagers injecteurs sont moins présents en zone rurale, davantage tournés vers la pratique du sniff ou de l'inhalation. La présence des traitements de substitution aux opioïdes (TSO) reste également constante, Subutex[®] et méthadone pouvant être aisément obtenus par prescription médicale ou sur le marché de rue rennais.

2. Le basage est une transformation de la cocaïne sous sa forme chlorhydrate (sel, poudre) par l'adjonction d'un agent alcalin (ammoniaque, bicarbonate de soude, etc.) ; le tout est chauffé puis séché, transformant la cocaïne-poudre en forme base solide, appelée caillou, crack ou free-base. Le caillou est fumé avec une pipe.

Focus sur d'autres points

Confirmation des signaux de mésusage de prégabaline (Lyrica[®])

Les premiers signalements de mésusage de Lyrica[®] sur le site de Rennes remontent à 2018. Ils se confirment en 2019, sans toutefois s'étendre. Ils concerneraient principalement deux types de population : les mineurs non accompagnés (MNA) qui en font l'acquisition sur le marché de rue, voire dans d'autres régions ; les personnes sortantes de prison avec une prescription médicale.

À propos des médicaments opioïdes

L'encadrement strict de la délivrance de codéine depuis l'arrêté du ministère de la Santé du 12 juillet 2017 semble avoir eu un impact très significatif sur le mésusage de cette molécule (commercialisée sous les

appellations Codoliprane[®], Efferalgan[®] codéiné, etc.), se traduisant par une diminution notable de prises en charge dans les centres de soins. Depuis 2018, un report vers d'autres médicaments semble avoir eu lieu : des antalgiques tels que le tramadol ou l'Acupan[®] ou des antihistaminiques comme le Donormyl[®] (ce dernier a été retiré du marché en juin 2019). Parmi celles-ci, le tramadol (antalgique opioïde) se distingue, notamment en raison de la facilité à l'obtenir sur prescription médicale. Chez certaines personnes, les usages de ce médicament et, dans une moindre mesure, de l'oxycodone (ou de molécules apparentées), peuvent s'installer dans le temps et entraîner des situations de dépendance nécessitant des prises en charge adaptées.

Le mésusage de fentanyl ne concerne, cette année encore, que les populations d'usagers identifiés par les professionnels du soin comme originaires d'Europe



de l'Est. Sa diffusion auprès d'autres publics reste très limitée. Les effets importants de cette molécule semblent dissuader une majorité d'usa-

gers d'opioïdes, dissuasion alimentée aussi par des informations médiatiques sur le sujet (notamment sur le phénomène de crise des opioïdes aux États-Unis). Cette crainte apparaît renforcée par des suspicions tenaces envisageant le fentanyl comme produit de coupe de l'héroïne, susceptible d'entraîner des décès par surdose.

Enfin, peu d'éléments d'information sur le mésusage de sirop codéiné (mélangé avec du soda³) chez les jeunes sont relevés en 2019. La pratique semble désormais délaissée, du fait de la difficulté à obtenir sans ordonnance des flacons de sirop antitussif.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

3. Mélange appelé *Purple Drank*.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'enquête qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Rennes est confiée à l'association Liberté couleurs.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Relecture : Michel Gandilhon, Clément Gérome, Maitena Milhet, Carine Mutatayi, Ivana Obradovic, Caroline Protais

Remerciements : Salomé Maisonneuve (observations ethnographiques espace festif) et Théo Abolivier-Paque (observations ethnographiques espace urbain), Yannick Poulain (Liberté Couleurs), les collecteurs SINTES. Ainsi qu'à l'ensemble des usagers, des professionnels de la réduction des risques en Bretagne, du soin, du médico-social, de la prévention, des services application de la loi qui nous apportent chaque année leur expertise.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographie.eu - Fotolia.com / © AIRDDS Bretagne]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Liberté Couleurs

3, rue de la Volga
35200 Rennes
Tél : 02 23 30 02 16
guillaume.pavic@libertecouleurs.org